

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 DÉCEMBRE 2014

Délibération n° 115-2014

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le budget agrégé 2015 de l'Université de Bretagne-Sud comprenant le Budget de l'Université, le Budget de la Fondation, et les annexes règlementaires.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 22	Pour :	22
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS


Document(s) en annexe au présent extrait : Budget agrégé 2015

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 15 décembre 2014

Document mis en ligne le : 15 décembre 2014